

Le passé surcomposé dans le français classique

Jukka Havu, Université de Tampere

Bien des chercheurs ont écrit sur l'emploi et la fonction des passés surcomposés tout en cherchant à analyser leur fonction, leur diffusion régionale et leur présence dans les différents registres du français. Comme le constate Wilmet (2008), on distingue trois types de passés surcomposés, le plus fréquent étant celui qu'on trouve dans les subordinées temporelles après des conjonctions telles que *quand*, *lorsque*, *aussitôt que*, *dès que*, etc. Ces passés surcomposés peuvent être mis en parallèle avec le passé antérieur car ils se réalisent dans des entourages syntaxiques semblables.

Or, un peu moins d'attention a été prêtée au fait que ces formes, qui aujourd'hui sont considérées comme appartenant à un style familier (voire dialectal), son présentées par nombre de grammairiens du XVIIIe siècle comme étant des formes tout à fait intégrées dans la grammaire du français. Dangeau (1754 : 178) constate que « *quoique ces parties surcomposées soient dans le génie de notre langue, cependant on ne les emploie pas souvent, parce qu'elles sont rarement nécessaires ; & comme on ne les emploie pas souvent, il y a des Grammairiens François qui n'en parlent point.* » Beauzée (1767 : 480-487) parle assez longuement des formes surcomposées et admet, en plus des formes les plus courantes du type *j'ai eu chanté*, des passés surcomposés avec l'auxiliaire *être* (*j'ai été arrivé*) et, qui plus est, des passés surcomposés des verbes pronominaux (*dès que je me suis eu informé, je vous ai écrit*). Pour ce qui est de l'emploi de ces formes, il observe : « *Il est vrai que je ne garantirois pas qu'on trouvât dans nos bons écrivains des exemples de cette formation ; mais je ne désespérerois pas non plus d'y en rencontrer quelques-uns, surtout dans les comiques, dans les épistolaires, & dans les auteurs de romans ; & je suis bien assuré que tous les jours, dans les conversations des puristes les plus rigoureux, on entend de pareilles expressions sans en être choqué, ce qui est la marque la plus certaine qu'elles sont dans l'analogie de notre langue.* »

Vu le statut des formes surcomposées dans les grammaires du français contemporain, il est assez surprenant que Beauzée les considère comme des expressions admises et utilisées par les 'puristes les plus rigoureux'. Dans son compte-rendu de l'ouvrage de M. Cornu (1954), Sneyders de Vogel émet l'affirmation suivante: « *Ces formes surcomposées que la grammaire officielle ignore, que l'école condamne, que les personnes de culture moyenne considèrent comme barbares, [...]* ».

L'objectif de ce travail est d'étudier ce qui est advenu aux formes surcomposées et quelles sont les raisons de leur dégradation stylistique. Pour ce faire, les occurrences de ces formes dans le français classique seront analysées du point de vue aussi bien fonctionnel que stylistique et comparées avec leur emploi dans le français moderne et contemporain. Nous avons relevé dans Frantext toutes les occurrences des passés surcomposés qui constitueront le corpus de notre étude.

Ouvrages cités :

Beauzée, N. (1767). *Grammaire générale*. Barbou, Paris.

Cornu, M. (1953) *Les formes surcomposées en français*. A. Francke, Bern.

Opuscules sur la langue française / par divers académiciens (1754) [M. l'abbé de Dangeau, M. l'abbé de Choisy, M. Huet, M. Patru, M. l'abbé d'Olivet] B. Brunet, Paris.

Sneyders de Vogel, K. (1955) 'Les formes surcomposées en français : A propos du livre de M. Maurice Cornu, *Les formes surcomposées en français*, *Neophilologus* 39/1, pp. 59-63.

Wilmet, M. (2009) 'Le passé surcomposé sous la loupe.' *Journal of French Language Studies* 19(3), pp. 381-399.